

COMMUNE DE FERRIERES-SUR-SICHON

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 20 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Ferrières-sur-Sichon dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CHAUFFRIAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2025

Présents : M. Jean-François CHAUFFRIAS, Mme Bénédicte GUILLON-GRAVILLON, M. Sébastien BARRAUD, Mme Delphine LE GUEN, M. André MY, Mme Muriel BARTASSOT-MOULINOUX, M. Daniel GITENAY, M. Jean Marcel LAZZERINI, Mme Annette COGNET, M. Michel GOLLIARDON, M. Mickaël KIBLER, M. Dominique BENOIT

Avaient donné pouvoir : M. Thomas MOULINOUX à Mme Muriel BARTASSOT-MOULINOUX, Mme Elaine Cognet à Mme Annette COGNET, M. Olivier POIZAT à Mme Delphine LE GUEN

Secrétaire de séance : Mme Annette COGNET

1 – CENTRE SOCIAL

Rencontre avec Madame LAPOUGE représentante de Madame Elodie MONAT du centre social du Mayet-de-Montagne pour nous faire part des aides financières nécessaires des communes pour la pérennité de l'accueil de loisirs.

Pour la commune de Ferrières-sur-sichon la participation financière a été estimée à 975€. (Prix fixé en fonction du nombres d'enfants bénéficiant de ce service.

Le centre social est dans l'attente de réponses des autres communes notamment celle du Mayet de Montagne.

2 – ETUDE DE SOL MAISON PARTAGEE

Il a été proposé au Conseil Municipal une délibération concernant l'étude géotechnique obligatoire pour la transformation de l'ancienne école des frères Maristes en maison intergénérationnelle pour un montant de 7240€ HT.

Après en avoir délibéré :

- 12 pour
- 3 contre

3 – EMPRUNT PLACE DU HAUT DU BOURG

Présentation du tableau complet de l'emprunt.

- 264468.45 € montant de l'aménagement
- Restant 52893.69€ pour la commune

Un emprunt de 105000€ afin de faire face aux avances

- 2 propositions : Crédit Agricole et Caisse Epargne

Le choix a été porté pour la Caisse d'Epargne

Montant de l'emprunt : 105000€

Taux d'intérêt : 3.35%

Durée : 144 mois

Echéance trimestrielle : 2665.59 €

Coût total : 127948.32 €

Après en avoir délibéré :

- 12 pour
- 1 contre
- 2 abstentions

4 – FACTURE EGLISE – THEATRE DEGATS DES EAUX

Groupama ne rembourse que sur le dégât des eaux. Pas de prise en compte pour les coups de vent.

5 SHEMA DE MUTUALISATION POUR LES EMPLOYES COMMUNAUX

Une mutualisation des actions de formation à destination des agents de Vichy Communauté et de ses communes membres a été proposée par Vichy Communauté.

Après en avoir délibéré :

- 15 voix pour

AFFAIRES DIVERSES

Fermeture de la mairie ½ journée par semaine soit le vendredi après-midi pour éviter régulièrement la rupture des tâches.

Les formations prendront fin environ à la mi-juin

Vote à l'unanimité

Dépenses ELMB: Journée de Rassemblement un financement de 160/200€ était prévu et au final baisse du total des dépenses à 32.89€

L'appartement communal occupé par Madame Gavello un T3 va se libérer au 1er mai 2025

Inscription en mairie pour le banquet des anciens.

RCVCB signature officielle le 4 avril 2025

Le Maire,
Jean-François Charffuà

